

Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - La Commission des usagers (CDU) : règles pratiques de fonctionnement** : 13 et 14 mai 2024, distanciel, 790€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - La Commission des usagers (CDU) : règles pratiques de fonctionnement** : 18 et 19 novembre 2024, distanciel, 790€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation***.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Date:

Signature:

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation Pilotage



JOURNÉE COMPÉTENCE - LA COMMISSION DES USAGERS (CDU) : RÈGLES PRATIQUES DE FONCTIONNEMENT

Lundi 13 et Mardi 14 mai 2024

Formation en distanciel

Lundi 18 et Mardi 19 novembre 2024

Formation en distanciel

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Journée Compétence - La Commission des usagers (CDU) : règles pratiques de fonctionnement



Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Bénéficier d'une formation pratique sur les modalités d'organisation, de fonctionnement et d'accomplissement des missions de la Commission des usagers
- Réfléchir sur des outils pratiques et partager des expériences

Public concerné

Cette formation s'adresse directeurs d'établissement de santé public et privé, professionnels membres ou intéressés par une participation à l'activité d'une CDU (médecins, cadres administratifs, représentants des usagers, soignants).

Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

2 jours (12 heures)

Méthode pédagogique

La formation se déroulera en une présentation théorique des règles juridiques illustrées de cas concrets tirés de la jurisprudence, puis sous forme de questions-réponses pour que les apports du formateur trouvent écho auprès des problématiques rencontrées par les participants.

Profil intervenant

Avocat, docteur en droit de la santé

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation

Le + : accès d'un mois à **Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

PROGRAMME

Formation disponible en inter, intra et distanciel
(proposition sur mesure) actualisée le 24/01/2024

Comment organiser une CDU ?

- Maîtriser les règles de désignation et de modification des membres obligatoires et facultatifs de la CDU
- Savoir rédiger et mettre à jour le règlement intérieur de la CDU (corrélation avec le règlement intérieur de l'établissement public de santé)

Comment faire fonctionner une CDU ?

- Connaître les modalités pratiques et financières d'exercice des mandats de chaque membre de la CDU
- Améliorer la tenue des assemblées de la CDU (dans leur préparation et leur réunion)

Comment assurer les missions d'une CDU ?

- Veiller au respect des droits des usagers : avec l'obligation d'information des usagers sur la CDU, la procédure d'examen des plaintes et réclamations des usagers et l'obligation d'information des usagers sur les voies de conciliation et de recours
- Améliorer la politique d'accueil et de prise en charge : avec le recueil d'informations, le travail d'expertise et la rédaction d'un rapport annuel

À jour des derniers textes légaux (loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé), réglementaires (Décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la Commission des usagers des établissements de santé), rapports et référentiels